**Termes de référence pour l’interconnexion des sites du Services Financiers Décentralisés (SFD) XXX**

1. Contexte

Présentation succincte du SFD et du projet

1. Organisation actuelle du SFD

Les coordonnées GPS des XX agences / guichets / points de service à interconnecter sont :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Agence  | Type d'agence  | Latitude | Longitude | Ville |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

SIG en place

Connexion Internet ?

Accès à l’énergie ?

Parc matériel ?

Nombre d’utilisateurs : compléter le tableau ci-dessous

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Agence | Serveur | Poste (nombre) | Nombre d’utilisateurs SIG | Autres (routeur, switch, …) |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

La consolidation des données au siège est : …

1. Objectifs de la mission

L’objectif général poursuivi dans le cadre de la mission décrite dans ces TDR est l’interconnexion de toutes les agences avec le siège pour permettre la centralisation de la base de données au siège.

De manière spécifique, la mission vise à :

* + Réaliser une étude de faisabilité pour l’interconnexion des XX agences, en visitant chacun des sites si nécessaire ;
	+ Proposer les meilleures options technologiques et les prérequis techniques pour l’interconnexion des XX agences et la centralisation des données au siège, en indiquant les avantages et inconvénients de chaque option. A noter que le mode offline et online du logiciel SIG doit être possible ;
	+ Proposer pour chaque option d’interconnexion, les coûts correspondants ;
	+ Proposer tous les équipements nécessaires au fonctionnement optimal des liaisons d’interconnexion et prévoir de les fournir, de les configurer, de les installer dans le cadre de ce projet, en prenant en compte les équipements déjà disponibles dans le SFD (switch, routeur, …) ;
	+ Garantir une bande passante raisonnable de XX (XX) Mbits/s correspondant à un débit minimum constant de XX (XX) Mbits/s par liaison pour le transfert des données, dont deux (X) Mbits/s pourraient être dédiées au SIG et le reste à la messagerie, à la connexion au serveur de fichiers, au fonctionnement du domaine ACTIVE DIRECTORY, aux transferts des paquets Internet et accessoirement à de la voix sur IP ;
	+ Proposer une méthodologie de transfert de compétences à une personne identifiée en interne dans le SFD ;
	+ Proposer une offre de maintenance des matériels proposés ;
	+ Proposer un service après-vente pour minimiser les temps d’indisponibilité de chaque liaison d’interconnexion.
1. Résultats attendus
	* Une bande passante raisonnable d’au moins trois (0X) Mbps est disponible pour le transfert des données vers chaque site distant, ceci en tout temps ;
	* Une personne désignée dans le SFD a les compétences nécessaires pour faire indépendamment le suivi de premier niveau ;
	* Tous les équipements bénéficient d’une période obligatoire de garantie d’au moins 12 mois ;
	* Une offre de maintenance (services, coûts) est proposée pour après la période de garantie ;
	* Le service après-vente est effectif dès le lendemain de l’installation avec obligation de résoudre toutes les pannes dans un délai maximum de 24 heures.
2. Instructions aux soumissionnaires
3. Remise des Offres

Le prestataire pourra déposer son offre composée d’une proposition technique et d’une proposition financière détaillée au plus tard le JJ/MM/AAAA à HHhMM GMT par courriel à XXXX avec comme objet du courriel « Proposition pour l’interconnexion des agences» ou par courrier déposé au secrétariat du Siège du SFD (Adresse à préciser) avec la mention : « Proposition pour l’interconnexion des agences du SFD XXXX».

Pour les offres déposées par courrier, il faudra rajouter impérativement à la version papier une clé USB contenant la version électronique aussi bien de la proposition technique que financière dans des répertoires séparés. La version électronique de l’offre est obligatoire quelle que soit la voie utilisée pour le dépôt.

L’offre technique devra être séparée de l’offre financière.

1. Question des soumissionnaires

Toute question doit être soumise par écrit via email à XXXX au moins 72 heures avant la date de dépôt limite des offres.

Les réponses à ces questions seront envoyées par le SFD et ces mandataires à tous les soumissionnaires sans distinction.

1. Offre financière

La proposition financière libellée en FRANCS CFA contiendra les détails suivants :

1. Coût de mise en place

* Acquisition des équipements nécessaires pour le fonctionnement de l’interconnexion en fonction de l’architecture actuelle du SFD ;
* Prestations d’installation.

2. Redevances mensuelles s’il y en a pour un débit de X Mbps par agence distante

Elle contiendra aussi une proposition d’offre financière pour la maintenance après la période de garantie d’au moins 12 mois.

Le soumissionnaire proposera des termes de paiement les plus adaptés.

1. Garantie et maintenance

Le prestataire devra offrir sur tous les équipements fournis dans le cadre de ce marché, une garantie sur une période minimale de 12 mois après la signature du bon de livraison.

Par ailleurs le fournisseur assurera la maintenance des liaisons d’interconnexion qu’il met en place. L’offre devra comporter une proposition de contrat de maintenance avec des SLA obligeant le prestataire à rétablir toute coupure de connexion dans un délai ne pouvant pas excéder 24 heures sous peine de pénalité.

1. Offre technique

La proposition technique devra comporter les éléments suivants :

• une présentation de la structure soumissionnaire, comprenant la dénomination de la structure, la date de sa création, l’indication de son siège, son adresse géographique et postale ainsi que ces contacts mails et téléphoniques, son organigramme, une description détaillée de son historique et de ces activités ;

• l’expérience du prestataire dans l’interconnexion de sites, principalement dans les zones géographiques des XX agences à interconnecter, avec les contacts téléphoniques et mails d’une personne de référence chez chacun des clients à contacter en cas de besoin pour confirmer;

• l’expérience du prestataire dans l’interconnexion d’agences de Services Financiers Décentralisés ou d’agences bancaires avec les contacts téléphoniques et mails d’une personne de référence chez chacun des clients à contacter en cas de besoin pour confirmer ;

• l’architecture proposée de même que la ou les technologies proposées ;

• la liste complète et les caractéristiques de tous les équipements à acquérir ou à configurer pour assurer le fonctionnement optimal de l’interconnexion, en prenant en compte les équipements existants dans les XX agences ;

• la liste des demandes d’autorisations à faire auprès des autorités nationales en cas de besoin ;

• la méthodologie comprenant la démarche, l’organisation, les moyens à déployer ;

• les CVs des membres de l’équipe en charge de la mise en œuvre du projet ;

• le planning de déploiement ;

• Les observations et suggestions du prestataire et éventuellement les options dans l’offre.

1. Validité de l’offre

Le prestataire s’engagera à maintenir ces offres valides sur une période de 6 mois à compter de la date de dépôt et dans tous les cas au moins jusqu’au XXXX.